



COMMISSION AFRIQUE/AFRICAN'S COMMISSION
UNION INTERNATIONALE DE LA MARIONNETTE
Organisation Internationale fondée en 1929, rattachée à l'UNESCO/ www.unima.org



COMMISSION AFRIQUE UNIMA
S/c Musée National du Mali
BP. 159, Bamako
Tel : (+223) 65 83 53 63 ;
E-mail : madousam2002@yahoo.fr

RAPPORT 2008- 2012.

(Bilan premier mandat de la Commission Afrique)

Bamako mars 2012.

Le bilan de ce premier mandat de la Commission est en partie positif. Nous n'avons pas pu mettre en œuvre les activités relevant de certains de nos objectifs majeurs. Des activités déterminantes pour la vie de la structure en Afrique. Mais les quelques résultats obtenus nous donnent l'espoir d'un avenir meilleur pour l'Organe continental, si nous arrivons à réunir les conditions requises pour faire face à ces objectifs.

Première année :

Il faut d'abord noter que l'entame des activités a été pénible au cours de la première année (2008-2009). Le président de la Commission ayant opté pour la participation de tous les responsables africains dans le travail, cela nous obligea à faire d'abord face à certaines difficultés dont la gestion nous prit plus de temps que prévu.

Cette option non partagée du président avait pour but la création d'une solidarité, pour la convergence de nos efforts dans le travail et, par là-même, favoriser la mise en place d'une base solide de l'Unima en Afrique. La Commission a dû faire d'abord face à ces difficultés inhérentes au travail en groupe, le travail concerté, mais aussi aux difficultés des membres à s'organiser pour consacrer une partie de leur temps aux activités de la Commission.

Ce qui contribua véritablement à nous distraire et à nous éloigner de notre tâche, a été l'intention manifestée d'un conseiller de mettre en place un système de discrimination entre les membres de l'Unima en Afrique. Cette discrimination qui consistait à créer des membres de premier ordre (ceux qui pratiquent le théâtre de marionnettes) et les membres de second ordre (les producteurs, les théoriciens et les sympathisants de la marionnette) n'a pas eu son chemin.

C'est donc après un trimestre d'échange d'idées et de discussions que la Commission a pu élaborer et soumettre son programme d'activités au tour d'objectifs divers et variés.

Pour l'efficacité dans le travail nous avons mis en place une forme d'organisation interne originale avec le découpage du Continent en '*Zones de développement UNIMA*', chaque Zone étant confiée à un conseiller international. Nous avons pu ainsi aborder quelques activités au cours de cette première année:

- La création d'un réseau de collaboration entre les Centres UNIMA d'Afrique et l'établissement des liens entre nos centres UNIMA et ceux du reste du monde ;
- L'implantation et la promotion de l'Unima en Afrique ;
- La conception d'une feuille de route pour l'élaboration du répertoire des compagnies africaines;
- La création du Bulletin d'information de la Commission.

Deuxième année :

Pour la deuxième année 2009-2010 nous envisagions de commencer l'exécution d'une partie ou de la totalité du reste du programme, conformément au calendrier établi. Mais elle a été plutôt consacrée à la consolidation des activités commencées au cours de la première année :

- 1- les échanges et collaboration entre les centres africains d'une part ; et d'autre part entre les centres africains et les autres centres du reste du monde ;
- 2- l'implantation et la promotion de l'Unima en Afrique ;
- 3- la lettre d'information de la Commission.

Au nombre des activités que nous n'avons pas pu aborder au cours de la deuxième année, malgré notre volonté, il faut noter pour l'essentiel :

- 1- La mise en place d'un système de rencontre interafricaine des théâtres de marionnettes ;
- 2- La production d'un livre ou d'un CDROM sur les marionnettes en Afrique ;
- 3- L'élaboration d'un répertoire des troupes et compagnies d'Afrique.

Ces différentes activités avaient de commun, en général, qu'elles exigent un apport matériel et financier qui n'est pas à la portée de la Commission.

Troisième année :

Au cours de la troisième année (2010-2011) nous avons non seulement eu des difficultés à aborder d'autres activités, mais aussi à poursuivre les activités en cours comme : les échanges entre les centres nationaux, le Bulletin d'information de la Commission, le répertoire des troupes et compagnies d'Afrique.

En plus du manque de moyen matériel et financier pour aborder de nouvelles activités, la lassitude gagnait du terrain auprès des membres de la Commission. Cette situation très défavorable à notre avancée nous obligea à revoir nos ambitions avec plus d'objectivités. Nous avons ainsi décidé de choisir une ou deux activités que nous pourrions aborder avec le moyen mis à la disposition des différentes Commissions. En concertation avec le Secrétariat Général International, notre choix se porta de façon unanime sur l'édition du premier répertoire des troupes et compagnies africaines et l'organisation d'une réunion de la Commission, c'est-à-dire, les présidents des centres UNIMA d' Afrique.

Nous avons profité de notre participation à la réunion du Conseil de l'Unima à Dordrecht, Hollande, pour donner cette information, mais aussi pour évoquer nos difficultés et toutes nos inquiétudes quant à leurs conséquences par rapport à l'avenir de la Commission.

Enfin, non moins important, au cours de cette 3^{ème} année la Commission a acheté un ordinateur portable, afin de permettre au président de pouvoir efficacement exécuter le travail qui lui est assigné.

Quatrième année :

La quatrième année n'apporta pas un grand changement dans la situation général de la Commission. Pour l'édition du répertoire les présidents de zones de développement UNIMA et les présidents des centres nationaux, excepté quelques uns ne se sont pas montrés à la hauteur de l'attente pour la recherche et l'acheminement des informations concernant les troupes et compagnies relevant de leurs zones, ou de leurs pays.

Nous ne pourrions passer sous silence le grand effort fourni par le président du Centre National du Cameroun, M. Frédéric TALA. En plus des informations concernant son pays, l'intéressé s'est érigé en président de Zone en nous donnant des informations sur les troupes et compagnies de marionnettes du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la Centre-Afrique, du Congo Brazzaville et de la R. D. Congo. Nous lui devons ainsi la présence des compagnies des trois premiers pays dans le Répertoire.

Dans le même ordre d'idées il faut souligner l'intervention de M. Thierry Ouedrago, membre de l'Union des Marionnettistes du Burkina Faso (UMAB), sans lequel ce pays n'allait pas figurer dans le Répertoire.*

Ce désintéressement des présidents de Zones et des Centres nationaux a pris l'allure d'une démobilitation générale constatée dès le mois de novembre 2011. Les membres de la Commission ne répondaient en moyenne qu'un message sur quatre envoyés pour ceux qui gardaient le contact.

C'est dans cette atmosphère que le président de la Commission a été invité à prendre part au colloque organisé par la future Section UNIMA de Yaoundé, Cameroun, à l'occasion de la 2^{ème} édition de son festival international *Noël en Marionnette*.

Malgré la charge financière, il a répondu à l'invitation. Car c'était une opportunité dans la perspective de travailler à l'implantation et à la promotion de l'Unima en Afrique. Les résultats étaient au delà de notre estimation. Car en plus d'un exposé sur l'Unima, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec des marionnettistes d'autres pays de l'Afrique centrale comme le Tchad. Et cela nous permis de faire un grand pas dans le cadre des activités de l'élaboration du répertoire.

La réunion des membres de la Commission, la deuxième activité prioritaire s'imposait de toute urgence. Malheureusement elle ne devait avoir lieu que par Skype le dimanche 17 mars 2012, après trois tentatives de l'organiser respectivement à Niamey, Douala et Bamako.

A l'ordre du jour de cette réunion par Skype très difficilement organisée nous avons :

a- Critiques et propositions sur les textes régissant les activités au sein de la Commission ;

b- Critiques et propositions sur les objectifs de la Commission;

c- Réflexion et propositions sur la question de la succession du Président de la Commission ;

d- Divers.

Elle ne pu s'achever à cause d'une coupure de courant à Bamako.

La deuxième séance programmée successivement le 26 mars et le 5 avril, en vue d'achever la réunion, ne pu avoir lieu dans un premier temps pour cause de difficultés de connexion en Afrique du Sud, Janni Younge étant la coordinatrice, et dans un deuxième temps pour cause de difficultés politico-militaires au Mali.

Le non achèvement de cette réunion qui a vu la participation des présidents de cinq centres nationaux (Algérie, Afrique du Sud, Egypte, Bénin, Mali, Niger et Sénégal) est fort regrettable. Car elle se révélait une vraie diagnostique pour l'identification des difficultés de collaboration manifestées par certains membres de la Commission, mais elle allait surtout nous permettre de proposer aux instances de l'Organisation Internationale une voie consensuelle pour le choix des futures présidents.

Conclusion :

En conclusion nous pouvons retenir que la Commission a fait des résultats par rapports à certains de ces objectifs : la création de la lettre d'information ; l'édition du premier répertoire des troupes et compagnies de marionnettes africaines ; l'implantation de l'Unima en Afrique.

Avec l'aide du Web Master Fabrice Guillot, la Lettre d'Information a été créée au mois de mars 2009. Publiée sous le Titre *UNIMA AFRIKI KUNAFONI* elle est à son quatrième numéro publié au mois de mars 2012. C'est une publication assez riche qui nous renseigne du développement de l'art de la marionnette et de la santé de l'Unima en Afrique.

Le premier répertoire des troupes et compagnies d'Afrique dont le travail s'étendit sur les quatre années du mandat est désormais une réalité. Sans être exhaustif du point de vue inventaire, c'est un document très simple qui renseigne des adresses des compagnies de marionnettes de vingt un (21) pays africains, et souvent de la diaspora.

Au regard des chiffres l'implantation de l'Unima en Afrique a été une grande satisfaction. En effet quand la Commission voyait le jour, seulement sept (7) pays africains avaient un Centre UNIMA en activité : l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Kenya, le Mali, le Niger et le Togo.

Les quatre années nous ont permis la création d'un centre UNIMA au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, et au Sénégal. Un cinquième pays, l'Égypte, qui a eu son Centre UNIMA pendant ces quatre années a du prendre directement contact avec le Secrétariat Général International.

En ce moment nous avons trois autres pays qui pourraient très prochainement avoir leur Centre UNIMA : le Congo Brazzaville, le Tchad et la Tunisie. Ce qui nous donnera un nombre total de quinze pays membres de l'Unima en Afrique.

Avec ces différents résultats, c'est le plus dur qui commence désormais pour l'Organe continental. Car il s'agit de nous battre pour la préservation de ces acquis, mais aussi d'essayer d'aller de l'avant.

Pour ce faire une réorganisation de la Commission s'imposerait avec la mise en place d'un bureau (organe exécutif) composé des présidents de centres qui ont manifestés une volonté réelle de travailler pour la promotion de l'Unima en Afrique et le développement des arts de la marionnette sur le Continent. Un bureau dont la composition mettra en évidence le suppléant du président.

Le Président :
Mamadou Samaké.

*- Nous avons connu M. Thierry Ouedrago grâce à l'occasion de l'atelier de formation organisé par M. Pierre-Alain Rolle, Président de la Commission pour la Coopération Internationale de l'UNIMA.